

Temps fort L'agriculture biologique avance à petits pas

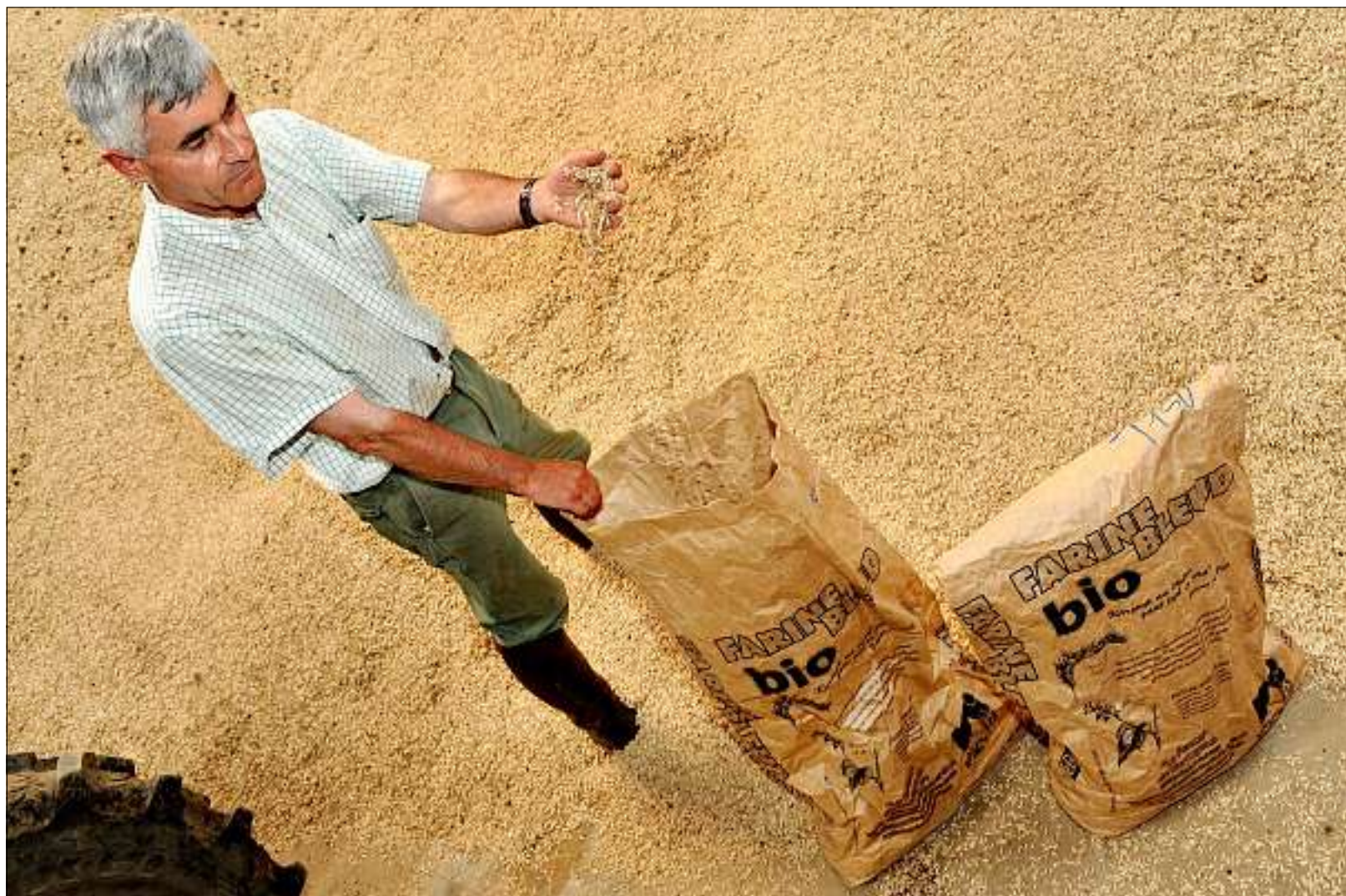
■ Un nombre d'exploitations en hausse... Une demande en constante croissance... L'agriculture biologique ne semble pas connaître la crise. Dans le Loiret cependant, les producteurs hésitent encore à franchir le pas.

La bio progresse. D'après des chiffres communiqués par l'Agence Bio, le nombre de producteurs engagés dans l'agriculture biologique augmente de 11 % en 2008 par rapport à 2007, quand la surface consacrée à ce type de productions croît de 5 %.

En région Centre, les compteurs sont également positifs, bien qu'en deçà de la moyenne nationale : le nombre d'exploitations bio grimpe de 6,5 % et la surface utile convertie augmente de 1,3 %. La part de la surface agricole utile (SAU) biologique s'élève à 0,9 %, contre 2,12 % sur la totalité du territoire national. La proportion descend à 0,6 % dans le Loiret. « Chaque département a son contexte agricole. Dans le Loiret travaillent beaucoup de céréaliers, sur de grandes exploitations. Ils ont moins besoin de faire évoluer leur système », explique Cécile Belin, animatrice du groupement départemental des agriculteurs biologiques (Gabor 45).

Une demande en hausse

Aux dires de l'association Bio Centre, l'accélération des conversions à l'agriculture biologique se poursuit en 2009. Plusieurs avantages pousseraient les producteurs à franchir le pas, à commencer par le déplaçonnement des aides à la conversion décidé par le ministère de l'Agriculture fin 2008 et appliqué dès cette année en région Centre. Une



Jacques de Rochefort gère une exploitation biologique à Coinces, parmi la cinquantaine en activité dans le Loiret. Dans le département, la bio ne représente encore que 0,6 % de la surface agricole utile. (Photos : Thierry Bougot)

aide à la certification et un crédit d'impôt sont également accordés. L'augmentation du nombre d'exploitations ne permet pas cependant de contenter la demande, également en forte hausse : le marché des produits bio a augmenté de 25 % en 2008 par rapport à 2007. « Un tiers de ce qui est consommé est produit localement. Le reste, primeurs et fruits exotiques inclus, est importé.

Nous sommes absents de la grande et moyenne distribution. Les producteurs bio restent méfiants à l'égard du système de distribution conventionnel », souligne Vincent Touzeau, responsable du collège de producteurs de Bio Centre. « Les seuls magasins spécialisés ont des croissances de consommation de 15 à 20 % par an. Nous adaptons la production à cette demande », affirme Claude

Gaulandeau, éleveur bio dans le Loir-et-Cher.

« La restauration hors domicile (RHD), notamment la cantine, pourrait avoir un impact important sur la production », avance Vincent Touzeau. Cela suffirait-il à atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement : 6 % de surfaces consacrées au bio en 2012, 20 % en 2020 ?

Gaël Lombart.

QUESTIONS À

Jacques de Rochefort

producteur biologique à Coinces

« Je suis un homme heureux »



Pourquoi avoir choisi l'agriculture biologique ?

C'est d'abord une question d'atavisme familial : mon père était agriculteur en Sologne pendant 25 ans, à une époque où l'essentiel de la fumure provenait des animaux. Il a arrêté vers 1960, quand l'utilisation d'engrais chimiques est devenue très importante.

Vous cherchez à revenir à des méthodes ancestrales ?

Plutôt à imaginer l'agriculture de demain. On ne pourra pas continuer à polluer comme on pollue, ou bien à dépendre éternellement des cours de pétrole. Il faut acquérir une autonomie d'approvisionnement, ne plus avoir à faire appel à des intrants extérieurs. Je pratique actuellement des expérimentations avec d'autres producteurs bio de la région, comme l'introduction de bactéries et de mycorhizes dans le sol afin de rendre ses éléments nutritifs à la plante. Nous souhaitons également étendre les engrais verts.

Êtes-vous satisfait de vos revenus ?

Avec un support technique et une recherche assez faible, on arrive à avoir des résultats étonnants en termes de rendements. Quand les cours des

denrées sont élevés, cela génère des revenus vraiment intéressants. En plus de la filière longue, le circuit court, qui repose sur la vente directe, permet de multiplier ma marge par deux. Je vends ensuite mes produits dans les magasins bio de l'agglomération orléanaise et du sud de la région parisienne. Aujourd'hui, j'en suis à ma huitième récolte en tant qu'agriculteur bio. J'ai l'impression d'être en confiance, d'avoir changé de métier et que celui-ci est passionnant. En un mot, je suis un homme heureux.

Comment un agriculteur se convertit-il au bio ?

S'il est jeune, il faut qu'il passe un an dans une exploitation bio qui fonctionne bien à l'étranger : au Canada, en Australie, en Autriche... Plus globalement, il est important de regarder le type de terrain qu'on possède et de choisir des espèces qui apporteront le maximum de revenus. Il faut surtout se convertir progressivement, en deux ou trois ans, même si une fois passé au bio, on a envie d'avancer vite.



« Avec un support technique assez faible, nos rendements sont étonnants », se félicite Jacques de Rochefort.

Une conférence annuelle

Une première conférence agriculture biologique, coprésidée par l'État et la région, s'est tenue le 3 décembre 2008 dans le cadre du plan d'actions national « Agriculture biologique - Horizon 2012 », en partenariat avec Bio Centre et la chambre régionale d'agriculture. Les travaux ont porté notamment sur l'identification des secteurs à développer, la

structuration des filières, la consommation, la réglementation, le développement de la restauration hors domicile (RHD), la conversion des producteurs à l'agriculture biologique, la recherche et le développement de la formation (dans les lycées d'enseignement agricole et dans l'enseignement général). Les groupes, constitués principalement de représentants

d'organisations professionnelles et de l'enseignement agricole, se réunissent régulièrement dans la perspective de la prochaine conférence qui se déroulera en décembre 2009. Les grands axes de réflexion devraient être connus aux alentours du 15 novembre. Le plan « Agriculture biologique - Horizon 2012 » est soumis au Grenelle de l'environnement.

REPÈRES

■ 2.500 hectares

Le Loiret compte une cinquantaine d'exploitations dédiées à l'agriculture biologique, soit 2.500 ha environ. Une dizaine de producteurs adoptent un circuit court de distribution.

■ Déplaçonnement

Depuis cette année, les aides à la conversion sont déplaçonnées en région Centre. Chaque année, pendant les 5 ans de l'engagement, l'agriculteur reçoit de 100 €/ha pour les prairies et les châtaigneraies à 900 €/ha pour le maraîchage.

■ Polémique

Selon une récente étude commandée par l'agence alimentaire britannique (Food Standards Agency), les produits bio ne seraient pas plus sains que les aliments ordinaires et n'apporteraient pas plus d'avantages nutritionnels. « Cette étude ne tient pas compte de l'impact sur l'environnement et la santé de l'agriculture conventionnelle », défend Vincent Touzeau, responsable du collège de producteurs de Bio Centre.